

CONTRÔLE DE GESTION**Entraînement ciblé — masse salariale prévisionnelle : une augmentation en trois temps ou en une fois ?**

Cas adapté du sujet officiel du DCG, UE11 « Contrôle de gestion », session 2021 (SAS LANGELOT), dossier 3 — extrait pour un entraînement ciblé.

ENTRAÎNEMENT CIBLÉ

Durée indicative : 45 minutes

Document autorisé :

Aucun.

Matériel autorisé :

Calculatrice en mode examen ou calculatrice sans mémoire « type collègue ». Tout autre matériel est interdit.

**Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.
Toute information calculée devra être justifiée.
Les commentaires et analyses de résultats sont aussi importants que les éléments calculatoires.**

Notions et thématiques abordées

- Indices mensuels et coefficient multiplicateur de l'année
- Masse salariale prévisionnelle à effectif constant et coût des nouveaux entrants
- Effets niveau, masse et report
- Incidence de la date d'une augmentation sur deux exercices
- Note de synthèse : coûts, trésorerie et management des ressources humaines

Contexte

La SAS LANGELOT produit et vend des glaces et des sorbets haut de gamme. Son unité de production emploie 30 personnes. La qualité des produits dépend beaucoup de l'implication des salariés. Vous êtes assistant(e) du contrôle de gestion.

En décembre N-1, Sophie LANGELOT, membre de la direction, prépare le budget des charges de personnel du site de production pour l'année N. Elle a chiffré une augmentation générale en trois temps. Les représentants du CSE (comité social et économique) préféreraient une augmentation unique. Sophie LANGELOT vous demande de chiffrer cette seconde hypothèse et de l'éclairer sur le choix à faire.

Document 1 — Salaires bruts du site de production à fin décembre N-1

Catégorie	Salaires bruts de décembre N-1	Nombre de salariés	Salaire mensuel brut moyen
Opérateurs de production	16 000 €	8	2 000 €
Agents de production	20 700 €	9	2 300 €
Techniciens de production	15 600 €	6	2 600 €
Cadres administratifs	12 800 €	4	3 200 €
Directeurs	8 000 €	2	4 000 €
Directeur général	5 000 €	1	5 000 €
Total	78 100 €	30	

Les salaires bruts versés sur l'année N-1 s'élèvent à 907 912,50 €.

Document 2 — Prévisions pour l'année N

- La hausse d'activité impose d'embaucher trois opérateurs de production le 1er août N, à 2 100 € brut par mois chacun. Ils bénéficieront des augmentations générales accordées après leur embauche.
- Hypothèse de la direction : augmentation générale en trois temps, 1 % au 1er avril N, 1 % au 1er juillet N et 1,5 % au 1er octobre N.
- Hypothèse du CSE : augmentation générale unique de 4 % au 1er octobre N.

Document 3 — Résultats déjà obtenus pour l'hypothèse en trois temps

Élément	Montant
Masse salariale de décembre N-1	78 100 €
Coefficient multiplicateur de N (base 100 au 1er janvier N)	$1\,219,6505 / 100 = 12,196505$
Masse salariale de N à effectif constant	952 547 €
Masse salariale des nouveaux entrants : $3 \times 2\,100 \times (2 + 3 \times 1,015)$	31 784 €
Masse salariale totale de N	984 331 €

Effet (à effectif constant)	Coefficient	En %
Effet niveau	1,0354	3,54 %
Effet masse	1,0164	1,64 %
Effet report sur N+1	1,0187	1,87 %

TRAVAIL À FAIRE

- Retrouver le coefficient multiplicateur 12,196505 de l'hypothèse en trois temps en présentant les indices mensuels de l'année N.
- Calculer la masse salariale prévisionnelle de N dans l'hypothèse du CSE, à effectif constant, puis avec les nouveaux entrants.
- Calculer les effets niveau, masse et report dans l'hypothèse du CSE, à effectif constant.
- Sans nouvelle augmentation ni mouvement de personnel en N+1, calculer la masse salariale de N+1 dans chacune des deux hypothèses. Comparer le coût des deux hypothèses sur N, puis sur N et N+1 cumulés.
- Rédiger une note de synthèse de 15 à 20 lignes à l'attention de Sophie LANGELOT sur les conséquences de chaque hypothèse : coûts et trésorerie ; management des ressources humaines.